



Le syndicat Bioprat alerte la ministre de la Santé sur le danger sanitaire engendré par la réforme de la biologie médicale

Le syndicat Bioprat rappelle que la réforme des laboratoires d'analyse médicale, imposée par ordonnance en 2010, puis entérinée pratiquement à l'identique par la loi en 2013, aboutit en pratique au démantèlement d'un service de santé de proximité, au profit de grands groupes financiers. Une évolution touchant l'ensemble d'un secteur médical pouvant s'avérer préjudiciable à la santé du patient.

Le syndicat Bioprat rappelle que la réforme de la biologie médicale a mis en place un cadre strict d'accréditation de tous les laboratoires, quelle que soit leur taille.

Le résultat est aujourd'hui, ni plus ni moins, qu'une quasi-expropriation forcée en faveur des financiers, par le prétexte de normes intenables. Les laboratoires rachetés sont convertis en simple site de prélèvements avec, à la clé, l'abandon total de l'activité noble du métier et obligation d'envoyer par coursier toutes les analyses dans des "usines à analyses" collectant des milliers de tubes venus de dizaines de laboratoires de ce type, avec un risque évident de fiabilité.

Le syndicat Bioprat demande par ailleurs à la ministre de s'interroger sur la qualité de prise en charge du patient, notamment en cas d'urgences, dans des structures où il n'est plus possible de réaliser la moindre analyse sur place, et dans lesquelles il n'y a parfois même plus de biologistes.

Le syndicat Bioprat appelle la ministre à prendre conscience de ces dangers, en terme de traitement d'urgence comme de qualité de suivi d'un patient et lui demande de protéger de la prédation financière ceux qui veulent maintenir de véritables laboratoires de proximité.

Dans ce but, il lui demande de mettre en place des mesures alternatives à l'accréditation, comme la certification, plus adaptée aux capacités des structures de proximité qui pourront ainsi assurer une mission sanitaire réelle dans l'intérêt du patient.